

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE
Année scolaire : 2018/2019
Circonscription de LYON 8 – LYON 2

Ecole élémentaire/maternelle/primaire	Ecole maternelle Jean GIONO 18 rue Stéphane COIGNET 69008 LYON
Coordonnées : Adresse, N° de tel, adresse mail	18 rue Stéphane COIGNET, 69008 LYON 04 78 76 13 77
Direction	Isabelle ROTAGNON

Date	02/04/2019
Ouverture de séance	18h00
Clôture de séance	20h00

Présents

NOM	FONCTION	Membre permanent (cocher)
Isabelle ROTAGNON	Directrice	X
Nathalie NIVOT	Enseignante	X
Célia GASSAMA	Enseignante	X
Marie BILLAUD	Enseignante	X
Joanita MOUNICHY	Enseignante	X
Jeanne DUCREUX	Enseignante	X
Florence ECOIFFIER	ATSEM	
Virginie PRADELLE	ATSEM	
Karen SAUGEY	ATSEM	
Samia HEROILE	ATSEM	
Choubeila DJOUDI	ATSEM	
Anissa OURAS	ATSEM	
Julie OBERT	Directrice ALAE ville de Lyon	
Alizé EVRARD	Représentante des parents d'élèves	X
Olfar BEN AMOR	Représentante des parents d'élèves	X
Laetitia CREPIAT	Représentante des parents d'élèves + Association « les Graines de Giono »	X
Robert BABOLAT	DDEN	X
Nadine EGEA	DDEN	X

Absents excusés

Olivier QUENIS	Inspecteur de l'Education Nationale Lyon 8 – Lyon 2	X
Brice ROBERT	Enseignant	X
Pauline LAPEYRE	Enseignante	X
Chloé RAC	Enseignante	X
Yolaine THERETZ	Enseignante	X
Siham EL KHATTABI	Responsable de secteur ville de Lyon	X
Franck LEVY	Adjoint au maire de la ville de Lyon	X

Ordre Du Jour

- Points sur les effectifs
- Effraction à la maternelle Giono
- Travaux effectués par la ville de Lyon au sein de l'école
- BCD maternelle Giono à la rentrée 2019
- Présentation du PEDT de la ville de Lyon
- Projets et sorties scolaires 2018-2019
- Kermesse de fin d'année
- Points divers

Compte-rendu du conseil

1°) Point sur les effectifs

- Effectifs:

A ce jour, **240 élèves** (26 à 27 élèves par classe) en hausse par rapport au dernier conseil d'école (233).

TPS : 26 élèves

PS : 68 élèves

MS : 78 élèves

GS : 68 élèves

Les effectifs de la cantine sont également à la hausse (plus d'élèves et l'horaire de reprise l'après-midi pose problème). Il était question d'une délocalisation de la cantine vers l'Ecole Pasteur si besoin pour les élèves de grande section. Cette délocalisation est en attente car les bus ne peuvent pas passer dans la rue en raison des travaux. Elle demanderait également une organisation particulière et cela représente un coût important pour la mairie. L'équipe espère que la délocalisation ne sera pas nécessaire d'ici à la fin de l'année.

Des immeubles de l'avenue Paul Santy doivent être démolis (n°108, 110 et 112) en 2022. Les familles seront relogées, mais pas forcément sur le même secteur, à partir du mois de juin 2019. Un petit immeuble sera construit à la place des anciens à l'horizon 2022-2023.

Actuellement, 16 élèves habitant ces allées sont scolarisés à la maternelle Giono.

Si la perte d'élèves devait être plus importante, cela pourrait avoir un impact sur le nombre de classes de l'école et sur la décharge de direction : nous pourrions subir une fermeture de classe (8 classes au lieu de 9) avec une conséquence sur la décharge de direction (1 jour au lieu de 2 jours par semaine)

Le seuil pour la fermeture de la 9^{ème} classe est à 200 élèves donc nous sommes confiants pour l'instant. Cependant, le conseil d'école soumet l'idée d'une limitation des dérogations de secteur pour éviter une baisse trop importante des effectifs.

2°) Effraction à la maternelle Giono

Pendant la nuit du 08 au 09/11/2018, il s'est produit une effraction à la maternelle Giono. Les portes du bureau de direction ont été fracturées et le coffre-fort de l'école a été volé.

Fort heureusement, il ne contenait que quelques pièces de monnaie, des tickets de bus et des clés.

Suite à cet incident, les services de la ville de Lyon ont changé les serrures extérieures de l'école.

L'équipe déplore le non remplacement du coffre-fort. Il n'est plus possible de stocker le « fond de caisse » des collectes de fonds pour les sorties scolaires ou des ventes de gâteaux par exemple.

3°) Travaux effectués par la ville de Lyon

Une cabane à vélos a été installée dans la cour du bâtiment A pour y ranger les vélos et permettre de gagner de l'espace dans la classe de motricité.

Nous faisons la demande pour la même chose du côté du bâtiment B.

4°) BCD maternelle Giono à la rentrée 2019 :

Nous disposons actuellement d'une bibliothèque pour la maternelle qui est installée au 1^{er} étage du bâtiment de l'école élémentaire.

Cette année, l'équipe enseignante s'y est investie de manière importante. Un inventaire et un étiquetage ont été entièrement refait. La salle a été réaménagée et repensée.

Suite au dédoublement des classes de CP et CE1, pour disposer de réelles classes à 12 élèves et non de classes à 24 élèves avec 2 enseignants, il nous est demandé de libérer l'espace occupé par la BCD maternelle pour y faire une classe d'élémentaire.

Nous comprenons cette demande. Cependant, nous ne pouvons accepter la disparition de la bibliothèque pour les élèves de maternelle. Dans nos quartiers, la fréquentation des livres est très importante pour les élèves et cela dès le plus jeune âge.

Aussi, nous avons réfléchi au lieu où nous pourrions installer la BCD maternelle. Ce lieu doit être tranquille et fermé. Il doit être accessible tout au long de la journée (matin et après-midi). C'est important car l'Ambassadrice du Livre, que nous partageons avec le périscolaire, a beaucoup d'heures disponibles les après-midis.

La moins mauvaise solution trouvée pour l'instant est de cloisonner la salle de gymnastique du côté B (Cf plan de l'école en annexe) et de la transformer en couchette. Cela permettrait d'accéder au couloir B sans déranger les enfants qui dorment. La couchette actuelle pourrait accueillir la nouvelle BCD.

Des Atsems s'interrogent sur la localisation de cette nouvelle couchette par rapport aux toilettes. Nous observons que l'éloignement est plus important dans le bâtiment A et ne pose pas particulièrement problème. S'il fallait conserver la couchette dans la salle actuelle, il faudrait quand même cloisonner la salle de motricité pour la tranquillité de la BCD et déménager l'ensemble des coffres de rangement du matériel sportif dans la salle de couchettes. Or, ces coffres ne semblent pas amovibles.

Le déménagement et les travaux doivent être effectués pendant l'été 2019.

Les enseignants peuvent mettre les livres en carton mais il faudra de l'aide pour le déménagement des cartons et des meubles.

Nous déplorons l'absence d'un représentant de la mairie au conseil. Il aurait été bienvenu d'avoir des réponses concrètes rapidement.

4°) Présentation du PEDT de la ville de Lyon :

Ce point n'a pu être abordé puisqu'il s'agissait d'une présentation par le représentant mairie.

5°) Projet et sorties scolaires 2018-2019 :

Les élèves de GS sont allés au collège au mois de décembre. A l'occasion de la fête des lumières, la SEGPA avait organisé une installation avec des jeux de lumières et d'ombres et un spectacle. Les élèves étaient ravis et l'équipe trouve que le lien avec le collège et particulièrement la Segpa est important.

Les élèves de MS devaient bénéficier d'une projection au collège dans le cadre du festival du court métrage. Suite à un mouvement de grève et à l'absence de l'enseignante organisatrice côté collège, le spectacle a malheureusement été annulé.

Tous les élèves de l'école assisteront à un spectacle de théâtre (Pitou l'enfant roi, compagnie les 3 Chardons) le vendredi 03 mai. Il y aura deux représentations sur la matinée : une par bâtiment. Le coût est de 5,50 € par enfant, financé à hauteur de 5 euros par les familles.

Les élèves de MS bénéficieront d'un projet théâtre avec le NTH8 autour des émotions. Deux comédiens (1 sourd et 1 entendant signant en Langue des Signes Française) interviendront au sein de l'école avec des petits groupes de 15 élèves les jeudis : 6, 13 et 20 juin. Les élèves seront amenés à exprimer leurs émotions de différentes manières, et notamment par le corps et les expressions du visage, le mime et le jeu théâtral. Les 2 premières interventions porteront sur 2 émotions parmi la colère, la joie, la tristesse et la peur, et lors de la dernière intervention, les élèves assisteront à un spectacle offert par les comédiens. Le travail sera complété en classe (notamment pour les 2 autres émotions qui ne seront pas travaillées en atelier avec les comédiens).

Chaque classe partira également en fin d'année à la ferme pédagogique de Savoye à St Pierre de Chandieu. 3 dates ont été retenues : les 14, 25 et 27 juin. L'équipe préfère partir en plusieurs fois pour faciliter l'organisation de la sortie et cela ne majore pas le coût total de la sortie. En effet, le tarif est par enfant pour la ferme pédagogique et les bus ont fait l'objet d'une réservation avec un devis global pour les 3 jours (le nombre de cars n'est pas plus important et fonction des effectifs).

Qu'en est-il de l'hôpital des nounours ? L'hôpital des nounours est victime de son succès. Les élèves de GS ne pourront pas y aller cette année ni l'an prochain. Nous sommes sur liste d'attente et a priori le roulement se fait sur 3 ans pour l'instant. Nous reconduisons notre demande chaque année pour rester sur la liste.

6°) Kermesse de fin d'année:

Elle aura lieu le mardi 2 juillet après l'école : 16h45-18h30/19h. Elle est commune à l'école maternelle et l'école élémentaire.

Il a été décidé de mélanger les jeux et d'installer la buvette de manière plus centrale pour éviter l'impression de l'année dernière (où certains avaient pu se sentir mis de côté, en « annexe »).

Un ticket « boisson » sera distribué à chaque enfant.

Les tickets de tombola seront vendus par les maitresses dans le courant du mois de juin (jours à définir).

Exceptionnellement, la sortie de tous les élèves de maternelle se fera du côté A ce jour-là. Un mot sera également distribué aux familles pour leur suggérer de venir chercher leur enfant dès 16h45 et de ne pas le laisser à la garderie ce jour-là. En effet, les enfants restant à la garderie ne pourront être accompagnés à la kermesse par les animateurs du périscolaire pour des problèmes de sécurité et de responsabilité.

Pour éviter un temps d'attente trop long, une partie du tirage au sort des lots de tombola sera effectuée en amont de la kermesse. Seul le tirage au sort des gros lots sera effectué en direct. Les lots seront à récupérer du côté du LAP (Lieu Accueil Parents).

Suite à la réunion du mois de janvier, deux enseignantes se sont portées volontaires pour réfléchir à l'organisation des stands/jeux. Pour la maternelle, c'est Jeanne qui s'en occupe. Elle a proposé aux enseignants qui souhaitent participer de donner leurs préférences sur les stands. Elle fera la même chose

pour les Atsems qui souhaiteraient participer. Certains stands seront réservés « jeux maternelle », d'autres « jeux élémentaires » et d'autres encore seront ouverts à tous. Dans l'idéal, chaque enseignant essaiera de solliciter au moins un parent d'élève de sa classe pour participer à un stand avec lui/elle, dans le but d'avoir le plus de monde possible qui puisse se relayer.

On demandera également aux parents de participer à la confection des gâteaux qui seront vendus à la buvette.

Les bénéfices de la kermesse seront reversés au prorata du nombre d'élèves entre les deux écoles (élémentaire et maternelle).

Par cette organisation, chacun espère trouver plus de plaisir que l'année précédente (où la météo n'avait pas aidé...). La kermesse reste un moment qui se veut de cohésion entre les équipes maternelle et élémentaire et les familles bien entendu.

7°) Points divers :

Les rythmes scolaires restent inchangés à la rentrée 2019. Les horaires sont les mêmes : pour l'école maternelle 8h20-40 / 11h50-12h – 14h05-14h15 / 16h35-45

Il n'y a eu aucun retour officiel des expérimentations dans les écoles pilotes sur les ouvertures anticipées à 13h30 (avec un temps périscolaire entre 13h30 et 14h05 où les plus petits notamment pouvaient aller se coucher au dortoir). Le conseil d'école le regrette.

Qu'en est-il de la scolarisation obligatoire dès 3 ans ?

La nouvelle loi Blanquer n'est pas encore votée. Elle rendrait obligatoire la scolarisation à 3 ans (mesure phare du ministre).

Dans les dernières publications, il est pour l'instant question d'une adaptation du rythme selon la capacité de l'enfant (donc pas forcément en journée complète) et il est notamment stipulé de bien veiller à réduire les temps périscolaires des plus jeunes.

8°) Date du prochain conseil d'école :

Mardi 18 juin 2019 18h-20h

Lyon, le 02 avril 2019

Rédigé par le président du conseil d'après les notes du secrétaire de séance

Président de séance : directrice	Secrétaire de séance
Isabelle ROTAGNON	Marie BILLAUD